

ACTUALITÉS

Colza

Stades 3 à 9 feuilles et plus.
Positionnez vos pièges à limaces et une cuvette jaune enterrée pour détecter l'arrivée des grosses altises.

Maïs

Comptez les larves de pyrales et sésamies pour évaluer le risque 2021.

Adventices

Gestion du Datura et de l'Ambroisie à feuilles d'Armoise.

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire – publication du n°4

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

COLZA

Limaces :

- pour les parcelles aux stades cotylédons à 2 feuilles ou si les levées sont hétérogènes
- Pour les autres parcelles (avant 3 feuilles)



Petites altises :

- Pour les parcelles qui entourent des parcelles avec repousses de colza



Grosses altises :

- Pour les colzas de moins de 4 feuilles
- Pour les colzas de 4 feuilles et plus



Tenthredines :



Pucerons :



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

COLZA

Réseau d'observation

18 parcelles sont renseignées cette semaine sur VGobs avec la répartition suivante :

- 3 Loire-Atlantique, 6 Maine-et-Loire, 3 Mayenne, 1 Sarthe et 5 Vendée

Le réseau se met en place.

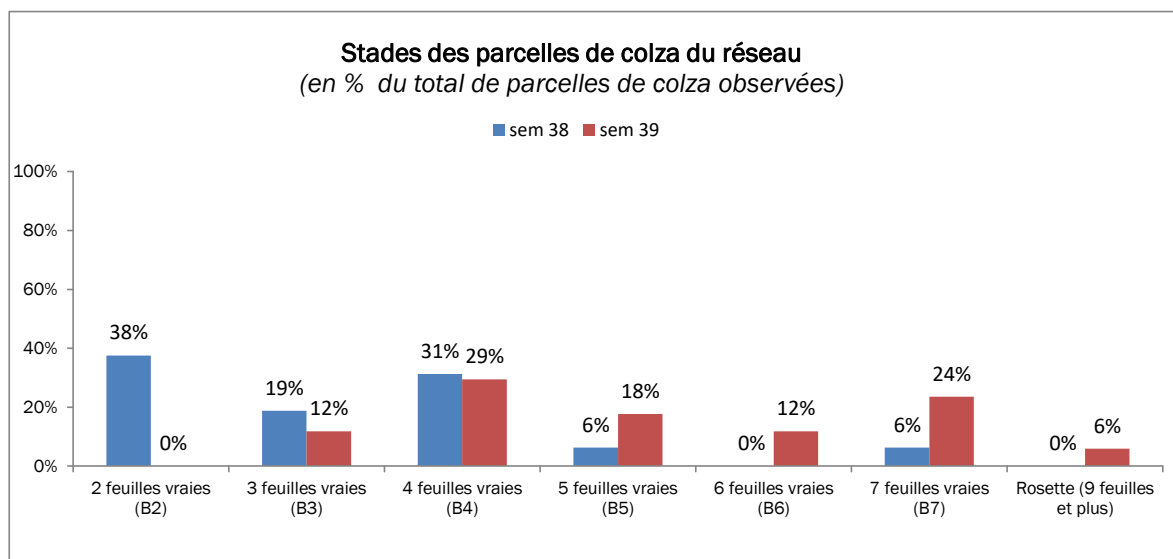
Stade phénologique et état des cultures

Les stades des parcelles vont de **3 feuilles à 9 feuilles et plus** pour les parcelles du réseau semées entre les 6 et 27 août.

Les pluies de la fin du mois d'août ont permis des semis dans de bonnes conditions sur les secteurs concernés (Vendée, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Ouest Mayenne).

Sur le nord de la région, localement, notamment en Sarthe et Est Mayenne, les conditions de semis ont été plus aléatoires (absence de pluies significatives). Très peu de colzas ont pu être semés et les colzas semés lèvent de manière hétérogènes.

Les conditions très chaudes et sèches de la semaine passée ont affaibli ces colzas déjà à la peine. Le retour des pluies devrait favoriser leur développement .



8 **baris** (charançon non nuisible au colza) ont été piégés dans 3 cuvettes jaunes en Maine-et-Loire et Mayenne cette semaine.

Baris



CA53



COLZA (suite)

Des attaques de **noctuelles terricoles** sont signalées sur les colzas dans plusieurs parcelles principalement en Sarthe et en Vendée. La larve de ce ravageur s'attaque au collet des jeunes colzas entraînant leur étiolement voire leur destruction.



Noctuelle terricole

Hautbois SA

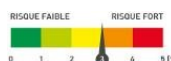
Des chenilles de **piéride du chou** ont également été observées sur 3 parcelles (Vendée et Loire-Atlantique). Ces larves se nourrissent des feuilles périphériques des plantes et ne s'attaquent au cœur des plantes que si elles sont nombreuses.



Piérides du chou

CAPDL

• Limaces



Pour les parcelles aux stades cotylédons à 2 feuilles ou si les levées sont hétérogènes



Pour les autres parcelles (avant 3 feuilles)

Observations et analyse de risque

La surveillance des limaces doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (3 feuilles du colza).

Cette semaine encore, de rares dégâts sont observés sur une parcelle de Maine-et-Loire avec 3 % des plantes avec morsures et 5 % de la surface foliaire touchée. Néanmoins des limaces ont été observées sur plante en sud Mayenne.

Soyez très vigilant avec le retour des pluies en particulier pour les colzas peu vigoureux. Positionnez vos pièges.



Hautbois

Pour piéger efficacement, il faut :

- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures
- Couvrir 1m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle
- Garder la surface du piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau)
- Faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées)



• Limaces (suite)

Évaluer le risque de présence de limaces sur ses parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- l'évolution des captures,
- le stade de la culture,
- la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- les conditions météo en cours et à venir,
- la présence d'auxiliaires.



Les auxiliaires prédateurs de limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), les araignées...



Carabe



Staphylin odorant

Méthodes
alternatives



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique

Période de risque

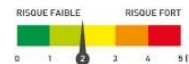
De la germination au stade 3 feuilles

Seuil de risque

Il n'existe pas de seuils de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.



• Petites altises ou altises des crucifères



Pour les parcelles jouxtant des parcelles avec repousses de colza

Pour les autres

Observations et analyse de risque

6 petites altises ont été piégées en Maine-et-Loire, dans 2 des 16 cuvettes jaunes relevées. Des morsures ont été signalées dans 2 parcelles sur 1 et 20 % des plantes et 1 % de la surface foliaire est détruite (seuil indicatif de risque non atteint).

Les conditions climatiques des jours à venir devraient plutôt être défavorables au ravageur puisqu'une baisse des températures est annoncée.

Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines. **La majeure partie des parcelles du réseau est maintenant sortie de la période de risque.**

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colzas présentant des repousses. Le risque est élevé dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où le ravageur est observé.



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre où le stade de la culture est plus sensible.



Petit coléoptère de 2 à 2,5 mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures ET 25 % de la surface foliaire consommée



CAPDL

• Grosses altises ou altises d'hiver



Pour les colzas de moins de 4 feuilles

Pour les colzas de 4 feuilles et plus

Observations et analyse de risque

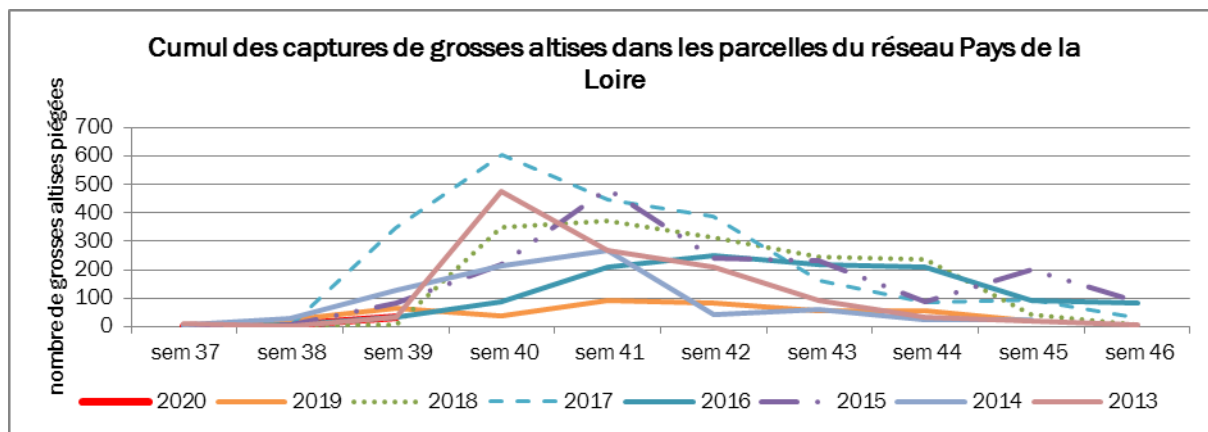
Cette semaine 33 grosses altises ont été piégées dans le réseau (9 cuvettes positives sur 16 relevées : 1 à 12 individus piégés par cuvette).

Les captures de grosses altises sont en progression dans le réseau : le vol démarre. La remontée des températures des semaines passées a entraîné la sortie de diapause. Le gros du vol reste à venir.

Restez vigilant, positionnez vos cuvettes jaunes (enterrées) pour détecter le vol.



• Grosses altises ou altises d'hiver (suite)



La sortie de diapause des grosses altises et donc le début du vol sont conditionnés par les températures. Le vol se déclenche lorsqu'une période où les températures ont baissé sous les 20°C est suivie par une période plus chaude (températures >20°C) le plus souvent autour du 15-20 septembre dans notre région.

Positionnez vos cuvettes jaunes enterrées pour détecter le début du vol. Ensuite des observations des dégâts sur plantes sont nécessaires pour déterminer le risque sur la parcelle.



Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (3 à 5 mm) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.



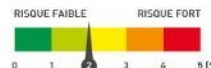
Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles pour les dégâts de morsure des adultes.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures



• Pucerons

Observations et analyse de risque

Des **pucerons cendrés** sont signalés sur une parcelle du réseau en Maine-et-Loire avec 10% de plantes touchées. Les conditions météorologiques devraient être moins favorables à ce ravageur.

Des pucerons verts peuvent aussi être observés, principalement sous les feuilles.



Colonie de Pucerons cendrés



Pucerons verts ailés et aptères

Observez aussi les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) qui peuvent réguler les populations de pucerons.

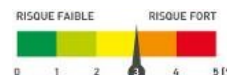
Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.

• Tenthrede de la rave



Observations et analyse de risque

7 adultes de tenthrède de la rave ont été piégés sur 4 parcelles du réseau. Des dégâts de larves sont signalés en Vendée. Les conditions climatiques devraient être moins favorables à ce ravageur cette semaine. Continuez à observer vos parcelles !



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Tenthrede de la rave adulte



Dégâts de tenthrède de la rave



Tenthredes de la rave



Hautbois



• Tenthrède de la rave (suite)

Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

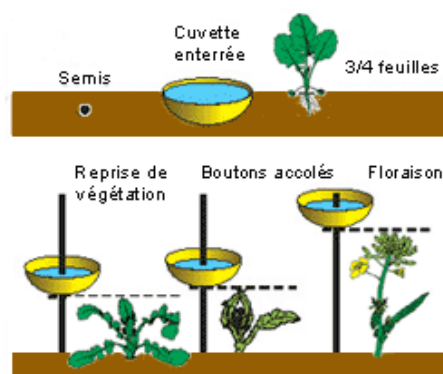
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.





MAIS

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de **grains pâteux** à **maturité complète**, pour les parcelles non récoltées. Les récoltes des maïs ensilages sont presque terminées.

• Pyrales et sésamies

Un bilan larvaire est conseillé avant la récolte du maïs afin de déterminer la pression larvaire potentielle pour l'année suivante. Il est à réaliser au plus proche de la récolte.

On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Les premiers résultats des comptages larvaires montrent une faible infestation larvaire.

Méthode de comptage

Sur une parcelle :

1. Observer 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures. Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélever 5 plantes au hasard par zone (soit 25 plantes) pour les disséquer et compter le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires sur ce lien : <https://forms.gle/eR4tiRk75JEGJxCb9>

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

Je saisis mes comptages



Larve de pyrale du maïs



Larve de sésamie



Chrysalide



Sciure au point d'entrée de la larve



Tige cassée

Méthodes
alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après la récolte.



• **Pyrales et sésamies (suite)**



Tiges cassées à mi hauteur (dû à la présence de larves de pyrale)



Larve de pyrale



Larve de sésamie



Dégâts et larves sur épis

Ne pas oublier de regarder les épis.



Chrysalide

Si elle est vide, c'est le signe de la présence d'une 2ème génération (2ème vol) en août.

Larve de pyrale au niveau du collet

Bien ouvrir les cannes de maïs jusqu'au collet, même en maïs ensilage





• Chrysomèle des racines du maïs

Le suivi de ce ravageur a été mené sur la région sur 5 parcelles durant les mois de juillet et août.

Aucune capture signalée.

Le ravageur n'a jamais été observé en Pays de la Loire.



Piège Chrysomèle

• Maladies

Du **charbon à Ustilago** est signalé dans 2 parcelles du réseau (1 à 4 % des plantes sont atteintes) et hors réseau.

Du **charbon des inflorescences** est également signalé hors réseau.

Des symptômes de **rouille** sont visibles dans 1 parcelle du réseau sur 6 % des plantes.

Des symptômes de **feu fusarien** sont signalés hors réseau dans plusieurs parcelles principalement en Mayenne et Vendée.

Des symptômes d'**Anthraxose** sont signalés sur une parcelle de Vendée.



Charbon à Ustilago



Rouille



Coup de feu fusarien



ADVENTICES



Des analyses de résistance des adventices à certaines molécules herbicides sont réalisées dans le cadre de la Surveillance Biologique du Territoire.

Au niveau national, les résultats sont disponibles sur le site R4P :

→ [Adventices résistances](#) (toutes filières)

• Datura

Des plants de **Datura** sont signalés sur 1 parcelle du réseau et sur plusieurs parcelles hors réseau.

Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- Ne pas laisser monter à graine le Datura (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous





• Ambroisie à feuilles d'Armoise

L'ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une adventice annuelle dont le pollen est fortement allergisant. Sa période de nuisance pour la santé humaine est longue car la floraison peut s'étaler sur 2 mois d'août à septembre et la production de pollen peut être très importante.

Elle est aussi nuisible aux productions agricoles. Son développement végétatif est très rapide et peut impacter très fortement les rendements (perte de 2/3 de rendement en tournesol lors d'une forte infestation).

Comment la reconnaître ?

Les cotylédons sont charnus, elliptiques ou obovales. La plantule est poilue avec des feuilles opposées. Les premières sont lobées ou divisées. Leurs nervures plus claires (blanchâtres) sont bien visibles.

La plante adulte mesure en moyenne 30 à 100 cm. La tige est rougeâtre très ramifiée dès la base. Les feuilles sont triangulaires et fortement divisées en segments fins.



Plantule



Plante développée



Plante adulte

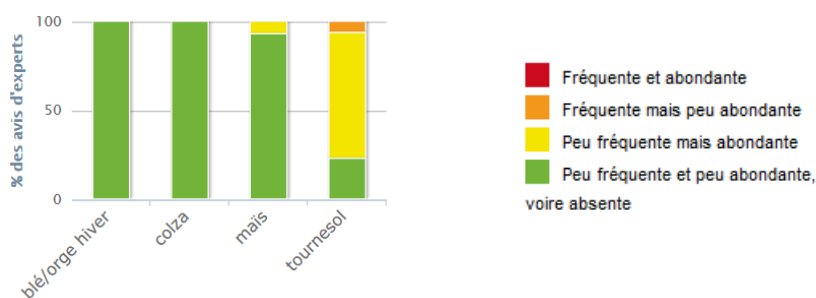
Biologie

Il s'agit d'une adventice estivale annuelle. Elle lève de mars à septembre, de façon échelonnée.

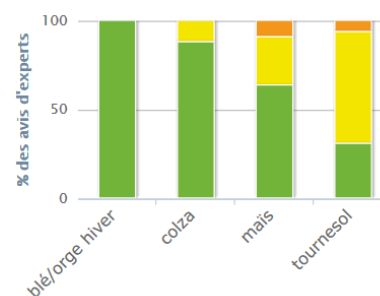
La persistance du stock semencier dans le sol est forte. Une seule plante peut produire 500 à 5000 graines.

On la rencontre le plus souvent dans les parcelles de tournesol maïs, soja et sorgho ou des habitats perturbés par l'Homme (bords de route, chantiers...). Elle apprécie les sols acides.

Présence dans les Pays de Loire (sauf Vendée)



Présence en Vendée





• Ambroisie à feuilles d'Armoise (suite)

Les méthodes de lutte

	Rotation des cultures	Labour	Déchaumages et faux-semis	Décalage de la date de semis
Efficacité de la méthode				

- Efficacité nulle ou technique non pertinente
- Efficacité insuffisante ou très aléatoire
- Efficacité moyenne ou irrégulière
- Efficacité bonne

Le labour n'est pas adapté pour lutter contre cette adventice car ses semences restent viables plusieurs années.

L'insertion de cultures d'hiver dans la rotation limitera les infestations. Pour épuiser le stock semencier, les faux-semis sont adaptés.

Le binage de l'inter-rang est une mesure efficace pour lutter contre l'ambroisie.

Des mesures prophylactiques peuvent également limiter la dispersion de l'adventice en particulier le nettoyage de la moissonneuse-batteuse après la récolte d'une parcelle infestée.



Signalez-nous la présence d'Ambroisie sur vos parcelles à bsv-gc@pl.chambagri.fr

Des prélèvements sur des parcelles où une difficulté de désherbage est signalée pourront être réalisés dans le cadre de la SBT afin de déterminer l'apparition d'éventuelles résistances.

Pour plus d'informations sur l'Ambroisie consultez [la note nationale ici](#).

Source : Infloweb - <http://www.infloweb.fr>

• Désherbage céréales à pailles

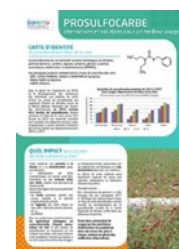


Certaines substances actives, à actions racinaires, utilisées dans le cadre des désherbages des céréales à paille à l'automne, sont sensibles à la dérive et à la volatilisation après pulvérisation. Elles peuvent donc être transférées sur des cultures dites non cibles situées aux alentours du champ traité. Dans notre région, cela concerne principalement les pommes, poires, épinards et jeunes pousses.

Que ces productions soient conduites en agriculture biologique ou conventionnelle, l'impact économique est fort car cela peut conduire à des destructions des produits.

Il est donc primordial de mettre en place toutes les méthodes alternatives possibles afin d'éviter le recours aux herbicides. Dans les situations nécessitant l'utilisation d'un de ces produits, respecter strictement les conditions d'utilisation.

Consultez la plaquette complète en cliquant sur l'image





ACTUALITÉS



Alerte Sanitaire :

Envois non sollicités de semences en provenance de Chine à des particuliers français

Dans plusieurs pays, dont la France, des particuliers ont reçu des sachets de semences en provenance de Chine alors qu'ils ne les ont pas commandés.

Ces semences d'origine inconnue peuvent être vectrices de maladies ou s'avérer être des plantes invasives : **il ne faut surtout pas les semer !**

Consultez l'article sur le site de la DRAAF Pays de la Loire pour connaître la démarche à suivre si vous avez reçu de telles semences en cliquant [ici](#).

Enquête projet BioCoBlé

Le projet BioCoBlé porte sur les solutions de biocontrôle pour lutter contre les maladies foliaires du blé en agriculture conventionnelle et biologique (pour en savoir plus, cliquez [ici](#)).

Dans le cadre de ce projet, une enquête sur les pratiques de agriculteurs vis-à-vis du biocontrôle et des biostimulants sur blé est réalisée. Pour y répondre, cliquez [ici](#).



Rencontres Alternatives Phytos

Rencontres Alternatives Phyto

30 septembre à Casson (44)

Après-midi sur **la destruction mécanique d'un couvert estival**, 14h00-17h00

Inscriptions et informations [ici](#).

Les **curseurs de risque** utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Rédacteur : Béatrice DEROCHE - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.